

La France insoumise jlm2017.fr



**Aux membres de la délégation,
Aux militant-e-s de la Fédération Nationale des Maison des Potes,**

C'est avec un grand plaisir que j'ai pu vous rencontrer au siège de campagne. Le travail que vous menez sans relâche, d'interpellation des politiques, de sensibilisation des citoyens, de soutien juridique en direction des victimes de discriminations, constitue autant de points d'appuis pour tous les militant-e-s de l'Égalité des Droits et de la lutte contre les discriminations.

Au cours de l'échange, et cela n'a été une surprise pour personne autour de la table, sont apparus des pans entiers de convergences. Je veux donc juste, en réponse aux questions évoquées, rappeler quelques mesures inscrites dans notre programme « L'Avenir en Commun » :

Régularisation des travailleurs sans-papiers pour assurer l'égalité sociale entre travailleurs (Point 25)

Titularisation de tous les précaires des trois fonctions publiques (Point 25)

Suppression du numerus clausus et intégration de la médecine du travail au service public de santé (Point 70)

D'autres mesures sont inscrites dans les cahiers programmatiques thématiques dont la fonction est de préciser notre programme sur un thème. C'est ainsi que nous y proposons notamment :

Instauration du CV anonyme (Livret Travail)

Intensification de la lutte contre les auteurs de discrimination (Livret Quartiers populaires)

Et puis, au-delà de ces engagements, nous avons pu évoquer le sujet des moyens et des conditions d'application des lois et décisions prises. En effet, en matière de lutte contre les discriminations, nous subissons l'absence des décrets d'application rendant inapplicable une décision législative, l'absence des directives aux institutions (notamment judiciaires) chargées de mettre en œuvre lois et règlements, le nombre insuffisant d'inspecteurs du travail ou d'agents de répression des fraudes, créant une situation d'impunité.

Là encore, d'un point de vue pratique, nous avons acté la participation de votre Fédération aux ateliers législatifs que la France Insoumise met d'ors et déjà en place afin de préciser, justement, les textes et les conditions matérielles de leur mise en œuvre. Ainsi, et dans l'hypothèse où notre candidat Jean-Luc Mélenchon accéderait à la fonction présidentielle, nous nous assurons par la participation et le contrôle citoyens, que les espoirs et attentes suscités lors de cette campagne, soient pleinement suivis des faits.

Ce travail concerne également les directives en direction des parquets ou la création de parquets dédiés spécifiquement à la lutte contre les discriminations, la question du testing et des class-action, l'incitation réglementaire faite aux procureurs à se saisir des cas de discriminations avérés.

Notre travail commun, et là encore sans surprise, ne fait que commencer. Je veux vous remercier pour le niveau de précision de votre interpellation, nécessaire à ne pas nous contenter de généralités philosophiques, et de votre accord de principe à participer justement à nos ateliers législatifs.

J'espère que cet échange vous aura été également profitable et vous adresse tous mes vœux de réussite dans vos combats. Bâtissons ensemble une République sociale et égalitaire.

A très bientôt

Pascal TROADEC

Coordinateur du Livret Thématique consacré aux Quartiers populaires